

que se sont employés tant d'historiens fervents, MM. Ayroles, Dunand, et plus récemment le chanoine Debout, qui a élevé un véritable monument à Jeanne d'Arc.

L'impression à Rome est qu'on regagnera le temps perdu et qu'on arrivera à la béatification en 1907. Elle coïncidera avec les fêtes du jubilé sacerdotal de Pie X, qui tombe cette année-là.

Cas de Conscience

— o —

Le R. P. Louis Manise, C. SS. R., vient de publier un opuscule intitulé : *Casus conscientiae de Blasphemia, ad usum Venerabilis Cleri Canadensis*.

La doctrine qu'il défend est justement celle qui est enseignée dans nos grands séminaires et généralement suivie par notre clergé. C'est bien cela que le Révérend M. Ant. Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, a voulu faire entendre à l'auteur dans une lettre élogieuse, où il dit entre autres choses : « Des contradicteurs, je ne vous en connais pas dans notre archidiocèse, du moins des contradicteurs sérieux. »

La *Nouvelle Revue Théologique*, novembre 1905, donne une appréciation du travail du R. P. Manise.

Nous sommes bien étonnés d'y lire ce qui suit :

« Cette étude nous apprend qu'une opinion très répandue au Canada considère comme autant de blasphèmes certaines locutions telles que celles-ci : *Christ ! Vierge !* » etc.

Et plus loin : « Il ne faut pas un mince courage pour s'en prendre à des opinions qui ont depuis longtemps acquis droit de cité, et pour faire la preuve que ce droit était usurpé. Sur les traces de son glorieux Père S. Alphonse, l'auteur a eu ce courage après qu'il eût reconnu que la gloire de Dieu et le salut des âmes y étaient intéressés. »

Nous croyons comprendre que c'est bien à notre clergé en général, et non à la masse populaire, que le critique impute cette opinion erronée. Il ne s'est donc pas donné la peine de lire l'extrait de la lettre du Rév. M. Ant. Gauvreau consigné en tête de l'opuscule : « Des contradicteurs, je ne vous en connais pas dans notre archidiocèse. »